



Communiqué de presse

Mardi 13 décembre 2022

Budget 2023 : des efforts collectifs pour protéger les Parisiennes et les Parisiens et agir contre le réchauffement climatique

Les élus et élus parisiens ont adopté aujourd'hui le budget primitif pour 2023 porté par la majorité. En cette période d'inflation, de crises sociale, énergétique et écologique, les priorités de Paris sont claires : garantir un service public de qualité, accompagner les plus fragiles et les classes moyennes, et accélérer la transition écologique.

Les collectivités sont frappées de plein fouet par l'inflation, en particulier la hausse des prix de l'énergie. Dans ce contexte, l'État se distingue une fois de plus par son désengagement vis-à-vis des collectivités. Pour Paris, cette année, la dotation globale de fonctionnement versée à la Ville est de 40 000 euros contre 720 millions d'euros de contribution de la Ville au titre de la péréquation.

Malgré cela, et après deux années marquées par la crise sanitaire, Paris est parvenue à rétablir, dans ce budget, son excédent de fonctionnement et une épargne brute à 876 millions d'euros, soit +118% comparé à 2022.

Paris se donne ainsi les moyens de maintenir la qualité de ses services publics et de poursuivre sa politique d'investissement ambitieuse. Plus de 1.7 milliard d'euros seront en effet consacrés à l'investissement, irrigant ainsi le territoire pour dynamiser l'économie, l'emploi et la dynamique francilienne.

Pour financer ces investissements, permis par le rétablissement de l'épargne brute, la Ville s'appuie sur une augmentation de la taxe foncière de 7 points, qui reste bien inférieure à la moyenne nationale, et sur des efforts de l'administration parisienne ; d'abord avec un plan de sobriété énergétique impliquant la réduction de l'intensité des éclairages municipaux et la baisse des températures de tous les bâtiments municipaux ; ensuite en réalisant des économies pour contenir les frais de gestion courante, déjà limités.

Paris fait donc le choix de préserver et améliorer les services publics qui protègent et qui améliorent le quotidien de chacune et chacun : ouverture de 800 nouvelles places en crèche ; maintien du remboursement du pass Navigo pour les jeunes, les personnes en situation de handicap et les seniors ; continuité de l'offre éducative et périscolaire, maintien des tarifs de cantine inchangés, etc. Le budget destiné aux préemptions pour réaliser des logements sociaux est par ailleurs porté à 200 millions d'euros, soit une augmentation de 33 %. Une enveloppe de 5 millions d'euros permettra par ailleurs de soutenir les familles les plus touchées par l'augmentation des factures énergétiques.

Le choix de la solidarité s'exprime également dans le déploiement de 25% des investissements à destination des quartiers prioritaires, dans les 312 millions d'euros consacrés à la protection de l'enfance (ASE et prévention), ou encore dans les 230 millions destinés à accompagner nos séniors (APA, nouvelles formes d'habitat, centres d'accueil).

De plus, afin d'assurer la protection des Parisiennes et des Parisiens, 16,2 millions d'euros seront consacrés aux missions dévolues de la police municipale et 112,6 millions d'euros de dotation aux sapeurs-pompiers.

Enfin, ce budget permet une accélération massive et inédite de la transition écologique à Paris. Par exemple, 60 millions d'euros seront mobilisés pour la rénovation thermique des bâtiments municipaux, diminuant ainsi les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine bâti. De plus, Paris poursuit ses dispositifs d'expérimentation en faveur de l'amélioration de son autonomie énergétique (EnergieCulteurs) et renforce son dispositif d'accompagnement du parc privé (Eco-rénovons, 17 millions d'euros). Certaines de ces rénovations pourront d'ailleurs donner lieu à des exonérations de taxe foncière.

Paris dédie également 50 millions d'euros à l'entretien du patrimoine végétalisé et arboré dont 3,5 millions d'euros en faveur de la plantation de nouveaux arbres, 16 millions d'euros programmés pour la réalisation de 100 rues aux écoles et 140 millions d'euros pour soutenir le déploiement des transports en commun (RER Eole, T8 Sud, T3).

Contacts presse :

Ville de Paris : Stéphane Vincent – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr